



# Projet éolien de Pernant

## Comité de pilotage

Réunion n°2 : « Suivi des études »

Date : 27 Septembre 2021

Lieu : Mairie de Pernant

Dans le cadre du projet éolien situé sur le territoire de la commune de Pernant, porté par la société Eléments, le 2<sup>ème</sup> Comité de Pilotage a eu lieu lundi 27 Septembre 2021 à 9h00, en mairie de Pernant. Etaient présents :

Elus de Pernant	Laurie BAYEULLE
	Laurent FRAMBOURT
	Christophe PADIEU
	Stéphanie PICHELIN
Riverains de Pernant (tirés au sort parmi les personnes qui se sont manifestés : voir explication ci-dessous)	Sébastien FELL
	Sandra FERREIRA
	Claude PREVOT
Eléments	Antoine LEPERS
	Adrien WARD-CHERRIER
	Rachel WILGENBUS

Ce compte rendu a vocation à retranscrire de façon transparente les sujets et discussions évoqués lors du comité de pilotage. Il sera mis en ligne sur le site du projet éolien ([www.projeteolienduplateaudepernant.fr](http://www.projeteolienduplateaudepernant.fr)) ainsi que sur le site internet de la mairie de Pernant (<https://www.pernant.fr>) après validation du contenu par les personnes présentes à la réunion.

### 1) Qui sommes-nous ?

Page 3 de la présentation

Il est demandé à chaque personne de se présenter et de remplir la feuille de présence.

### 2) Cadrage du comité de pilotage

Pages 4-6 de la présentation

Les objectifs du Comité de Pilotage sont de pouvoir réunir les différents acteurs liés au projet éolien (élus, riverains et Eléments) afin de :

- ✓ Communiquer sur l'état d'avancement du projet ;
- ✓ S'appuyer sur la connaissance du territoire des participants ;
- ✓ Prendre en compte les points de vue des acteurs locaux.

Le comité de pilotage doit permettre aux élus et aux riverains d'avoir une connaissance de l'avancement du projet et d'y participer afin qu'Eléments puisse réaliser les actions les plus pertinentes pour la mise en œuvre du projet, dans le respect des volontés locales. Par exemple, les modalités de concertation seront validées ensemble.

### 3) Carte et planning du projet

Pages 8-9 de la présentation

La carte de la zone d'étude est présentée : elle se situe à l'intérieur de la ligne bleue à plus de 500m de toute habitation et 200m des lisières de boisement. C'est à l'intérieur de cette zone (la zone d'implantation potentielle) que l'emplacement des éoliennes sera déterminé par les études. L'emplacement du mât de mesure de vent est indiqué sur la carte. Ce mât est situé en dehors de la zone du projet pour des raisons liées à l'exploitation agricole. Des micros d'écoute pour les chauves-souris sont installés sur ce mât.

Question posée à la société Eléments : *'Que dit la commune d'Ambleny sur le projet éolien du plateau avec la commune de Pernant ?'*

Réponse : *'La commune d'Ambleny a été concerté au même titre que Pernant, sur le projet éolien. Suite au passage de Eléments en conseil municipal, la commune d'Ambleny a délibéré favorablement. Une concertation est réalisée en parallèle sur la commune d'Ambleny. Pour Eléments, le projet éolien englobe les deux communes d'un point de vue technique.'*

Question posée à la société Eléments : *'Allez vous implanter un deuxième mât de mesure de vent maintenant que Ambleny est favorable au projet ?'*

Réponse : *'Il n'est pas envisagé d'implanter un deuxième mât de mesure de vent sur le plateau.'*

Question posée à la société Eléments : *'Lors du conseil municipal de Pernant du 30 Novembre 2020, le conseil vous a expliqué ne pas vouloir d'éoliennes sur la partie Nord de la zone d'implantation potentielle afin d'éviter d'encercler le château de Pernant. Pourriez-vous le faire apparaître dans les prochaines cartes que vous nous montrerez ?'*

Réponse : *'Oui en effet nous nous sommes engagés auprès de la mairie de Pernant à ne pas implanter d'éoliennes sur la partie Nord de la zone d'implantation potentielle. Cela sera respecté dans le dépôt de notre demande d'autorisation environnementale. Nous ferons apparaître cette zone d'exclusion sur les prochaines cartes présentées en comité de pilotage. Les différentes études (paysagères, naturalistes) sont quant à elles réalisées sur la totalité de la zone d'étude, y compris la zone au Nord.'*

Le maire ainsi qu'un riverain indiquent qu'une étude écologique de recensement devrait avoir lieu sur le département. Eléments prend note de cette information et tiendra informé le bureau d'étude naturaliste AXECO en charge de l'étude naturaliste du projet.

Question posée à la société Eléments : *'Combien y a-t-il de propriétaires de parcelles sur la zone d'étude ? Avez-vous signé des engagements avec eux ?'*

Réponse : *'Il y a une douzaine de groupes de propriétaires de parcelles sur la zone d'implantation potentielle du projet. La plupart ont été rencontrés, des promesses de baux emphytéotiques ont été signées avec environ 70% des propriétaires et exploitants. La promesse de bail emphytéotique est un document permettant à Eléments de lancer les études techniques en vue d'installer un parc éolien sur une parcelle donnée, le ou les propriétaires et exploitant acceptent la possibilité d'avoir une éolienne sur une parcelle donnée si le projet venait à être autorisé.'*

Question posée à la société Eléments : *'Allez-vous passer par la D1150 à Pernant pour le transport des éléments de l'éolienne ainsi que pour amener le béton ?'*

Réponse : *'Suite à la volonté du conseil municipal de Pernant, Eléments s'est engagée par écrit à ne pas passer par la D1150 lors de la construction du parc éolien (pour les différents éléments de l'éolienne ainsi que pour les camions transportant le béton). L'étude d'accès réalisée par Euro Pilot Car préconise d'ailleurs un accès des différentes pièces des éoliennes par le sud du plateau pour des raisons techniques. Concernant les entreprises de béton, le cahier des charges qu'Eléments transmettra aux entreprises de béton tiendra compte de cet engagement. Sur les routes empruntées par les différents camions, des travaux de mise en état et remise en état seront réalisés par Eléments.'*

Question posée à la société Eléments : *'Quelle est la taille et la puissance des éoliennes envisagées sur le plateau ?'*

Réponse : *'Aujourd'hui la taille des éoliennes n'est pas connue, nous attendons le retour des études techniques et des préconisations des bureaux d'études pour valider une taille d'éolienne. Eléments s'est engagé auprès de la mairie à ne pas dépasser une hauteur totale (mât + pale) de 180m. La hauteur du mât peut varier de 90 à 120m. La puissance des éoliennes envisagées n'est pas encore connue à ce stade, mais elle devrait être vraisemblablement comprise entre 3 MW et 5 MW.'*

Question posée à la société Eléments : *'Que pouvez vous nous dire sur les autres projets en instruction sur la communauté de communes de Retz en Valois ?'*

Réponse : *'Deux autres projets sont au stade de l'enquête publique sur la communauté de communes : une extension du parc éolien de Leury de 3 éoliennes ainsi qu'un projet de parc de 6 éoliennes sur les communes de Selens et Vézaponin développé par Eléments.'*

L'équipe du projet présente les avancées du calendrier depuis le dernier comité de pilotage du 26 Avril 2021.

#### **4) Retour des études**

Pages 10-15 de la présentation

L'étude de vent est lancée depuis Mars 2021 afin de déterminer les différents profils de vent du plateau pendant une durée d'un an minimum. La rose des vents ainsi que le graphe de la fréquence des vitesses de vents enregistrées à une hauteur de 100m sont présentés. A terme, lorsque les données de vent seront suffisantes, ces mesures de vent permettront de déterminer le choix du modèle d'éolienne, leur nombre ainsi que leurs implantations.

Question posée à la société Eléments : *'Combien de temps sera implanté le mât de mesure de vent ?'*

Réponse : *'Le mât de mesure de vent a été implanté début Mars 2021. Il devrait rester en place un peu plus de 18 mois afin d'obtenir des données suffisamment précises pour garantir une simulation de production rigoureuse pour rédiger un plan d'affaires du projet détaillé. En parallèle des mesures de vent, des détecteurs d'ultrasons sont positionnés sur le mât de mesure afin de déterminer l'activité des chauves-souris.'*

Question posée à la société Eléments : *‘Cette année il y a eu beaucoup de vent, il y a 3 ans il y en avait très peu, comment faites vous pour ne pas vous tromper ?’*

Réponse : *‘Il se peut que d’une année à l’autre, le gisement de vent soit plus ou moins important. Eléments compare les données de vent recueillies avec les données des années précédentes et corrige les données obtenues en fonction des différences avec les moyennes du secteur.’*

Question posée à la société Eléments : *‘Comment comptez vous faire pour le bruit des éoliennes pour les habitants de Pernant qui sont situés « sous » le vent dominant du Sud-Ouest ?’*

Réponse : *‘Deux directions de vent sont dominantes : Sud-Ouest et Nord-Est. Une étude acoustique aura lieu dès Novembre 2021 afin de caractériser le bruit ambiant. Par la suite, des simulations seront réalisées afin de caractériser les bruits supplémentaires éventuels des éoliennes en fonction de la vitesse et de la direction du vent. Ces données nous aiderons à choisir le modèle d’éolienne, leurs nombres, ainsi que l’implantation de celles-ci. Les éoliennes seront éloignées de la distance nécessaire aux habitations de Pernant afin de respecter la réglementation acoustique en vigueur.’*

L’étude paysagère a été lancée en Juin 2021. Dans un premier temps, plusieurs aires d’études (immédiate, rapprochée, éloignée) ont été définies à différents périmètres autour du plateau de Pernant. L’étude paysagère est réalisée sur un rayon total de 20km autour du projet.

Question posée à la société Eléments : *‘Au vu du nombre de monuments historiques élevé dans le périmètre des 20km, comptez-vous tout de même continuer le projet ?’*

Réponse : *‘La France possède de nombreux monuments historiques sur son territoire, il est très commun de retrouver ce nombre de monuments historiques autour de la zone d’implantation potentielle d’un projet. Eléments choisit de continuer de développer le projet, ces monuments et leurs intérêts patrimoniaux et paysagers seront pris en compte dans l’étude paysagère.’*

L’étude naturaliste a été lancée en Février 2021. Elle est en cours jusqu’à Avril 2022. Les écologues ont réalisé plusieurs passages pour les inventaires de Printemps et d’Eté pour les chauves-souris, l’avifaune, la faune ainsi que la flore.

En parallèle, le bureau d’étude AXECO réalise une étude bibliographique pour compléter ces données de terrain.

Des personnes indiquent un site potentiellement intéressant pour les chauves-souris au niveau de la carrière Picot. Une personne indique avoir vu un certain nombre de Cigognes l’année dernière. Eléments en informera le bureau d’étude naturaliste et rappelle que le bureau d’étude réalise une bibliographie auprès d’associations locales tel que Picardie Nature afin de connaître les espèces présentes historiquement sur le site.

## 5) Lancement des prochaines études

Pages 16-18 de la présentation

Une des étapes de l'étude paysagère est la campagne de prises de vue dans le but de réaliser des photomontages lorsque l'implantation finale des éoliennes sera connue. Cette campagne sera réalisée avant la fin de l'année 2021 et comptera 44 prises de vue réparties dans un rayon de 20km autour de la zone d'implantation potentielle.

L'équipe de projet présente les localisations des prises de vue proposées par le bureau d'étude paysager utilisant l'outil *Google Earth* afin de mieux visualiser où elles se situent. Eléments demande aux membres du comité de pilotage s'ils souhaitent proposer des prises de vue à différents endroits de la commune. 6 autres prises de vue sont proposées sur la commune de Pernant. Eléments transmettra cette liste au bureau d'étude paysager qui validera l'intérêt des vues proposées afin de possiblement les ajouter à la liste.

Un riverain fait remarquer qu'il est important de prendre les photos lorsque les feuilles seront tombées afin de présenter le cas le plus défavorable pour le projet. Eléments explique que c'est la raison pour laquelle les photos sont prises en fin d'année et ajoute qu'il faudra veiller à ce que la météo permette une bonne visibilité.

Question posée à la société Eléments : *'Prenez vous en compte les communes situées au Nord de la vallée de l'Aisne, puisqu'elles auront vraisemblablement une vue sur le parc éolien ?'*

Réponse : *'Oui, des prises de vue sont réalisées jusqu'à 20km autour de la zone d'implantation potentielle, plus l'on se rapproche de la zone, plus le maillage de prises de vue est important.'*

Question posée à la société Eléments : *'Pour les prises de vue, pourriez-vous faire l'inverse et réaliser des prises de vue directement à partir des éoliennes pour visualiser ce que l'on verrait à cette hauteur ?'*

Réponse : *'Aujourd'hui ce n'est pas prévu par le bureau d'étude paysager, cela semble à priori techniquement difficile à mettre en œuvre, sans être certain de l'intérêt de cette mesure. Nous l'évoquerons avec le bureau d'étude pour connaître la faisabilité technique et l'intérêt de telles prises de vue.'*

Le lancement de l'étude acoustique est aussi prévu pour la fin de l'année 2021, le but étant de déterminer le bruit ambiant aux habitations les plus proches de la zone d'implantation potentielle. Une carte de la localisation des micros est présentée. Cette campagne de mesure dure entre 10 et 15 jours lors de moments où les caractéristiques de vent sont semblables à celles majoritaires sur le plateau.

Eléments précise que ces mesures sont réalisées dans le cas le plus défavorable au projet, à une période de l'année où le bruit ambiant est le plus faible, après la chute des feuilles des arbres.

Question posée à la société Eléments : *'Pourquoi ne mettez-vous pas des micros plus loin dans Pernant ? Ne pensez-vous pas qu'avec la réverbération du bruit il faudrait en mettre au centre du village.'*

Réponse : *'Il n'y a pas de raison à ce que l'éventuel bruit des éoliennes soit plus important au centre du village qu'en bordure de la zone d'implantation potentielle d'éolienne. Les éventuels phénomènes de réverbération sont étudiés via les simulations du bureau d'étude acoustique.'*

Eléments demande aux membres du comité de pilotage s'ils connaissent un habitant de la rue de Poussemy afin de positionner un micro chez cette personne. Deux personnes indiquent habiter à Poussemy, proche de la zone d'implantation potentielle et qu'elles peuvent accueillir un micro. Leurs adresses ont été notées et seront transmises au bureau d'étude.

## 6) Concertation

Pages 19-21 de la présentation

L'équipe du projet présente les différentes étapes de concertation réalisées depuis le début du projet en Février 2021 ainsi que celles à venir.

Une visite du parc éolien de Leury aura lieu le Dimanche 17 Octobre 2021 pour les habitants de Pernant. Eléments transmet les invitations aux membres du conseil municipal afin qu'ils puissent les distribuer aux habitants de Pernant. Un bus de 57 places est prévu au départ de la mairie de Pernant à 9h30. Le retour est prévu à 12h30.

Les élus évoquent le souhait du conseil municipal de pouvoir se balader autour des éoliennes, Eléments est d'accord.

Le comité de pilotage a convenu de la date du Samedi 20 Novembre 2021 pour le premier atelier de co-construction, afin de permettre au plus grand nombre de participer à celui-ci. Il aura pour but d'échanger avec les riverains sur les sensibilités spécifiques à la commune. L'atelier est ouvert à tous dans le respect des règles sanitaires. Les invitations seront transmises après la date de la visite du Parc éolien de Leury.

Un journal du projet sera distribué aux riverains avant la fin de l'année afin de donner de l'information sur l'avancée des études depuis leurs lancements.

Le 3<sup>ème</sup> comité de pilotage est fixé pour le mois de Février ou Mars 2022. Il permettra de préparer la dernière phase de développement du projet et notamment les mesures d'accompagnement.

Le 4<sup>ème</sup> comité de pilotage est fixé pour Mai 2022, une fois le retour de l'ensemble des bureaux d'études, afin de valider les variantes d'implantation.

## 7) Questions diverses

Pages 22 de la présentation

Question posée à la société Eléments : *‘Quel est le temps d’activité d’une éolienne et leur efficacité ?’*

Réponse : *‘Aujourd’hui, les constructeurs d’éoliennes garantissent une durée d’exploitation de 25 ans minimum. Concernant leur productivité, une éolienne produit de l’électricité environ 80 à 90% du temps, mais pas toujours à pleine puissance. Rapporté à un fonctionnement à pleine puissance, cela équivaldrait à un fonctionnement pendant 26% du temps.’*

Question posée à la société Eléments : *‘Eléments souhaite-t-elle revendre le projet à terme ?’*

Réponse : *‘Il se peut qu’Eléments cède une partie des parts du projet afin de financer d’autres projets d’énergie renouvelable, mais elle gardera la majorité des parts du projet. Eléments restera dans tous les cas l’interlocuteur unique du projet pendant toutes les phases : développement, construction, exploitation et démantèlement.’*

Question posée à la société Eléments : *‘Que se passe-t-il si Eléments fait faillite concernant le démantèlement ?’*

Réponse : *‘Le démantèlement est à la charge de la société d’exploitation du parc éolien. La société d’exploitation du projet (filiale d’Eléments), provisionne dès la construction du parc éolien entre 50 000 et 80 000€ par éolienne en fonction de leur puissance. Cela doit assurer le coût du démantèlement, en comptant le prix de revente des matériaux. Si la société d’exploitation venait à faire faillite, la société « mère » Eléments prendrait le relais, puis la banque qui co-finance le projet si Eléments venait à faire faillite. Pour rappel, le démantèlement concerne l’éolienne, la totalité des fondations ainsi que les passages de câbles afin de rendre l’endroit dans le même état qu’initialement.’*

Question posée à la société Eléments : *‘Avec les socles de béton des éoliennes, il y a un risque à ce qu’il y ait davantage d’inondations sur la commune, que comptez-vous faire ?’*

Réponse : *‘Le risque de ruissèlement des eaux de pluie est déjà présent en contrebas du plateau agricole. Au vu des surfaces impactées très faibles par rapport à la taille du site, le risque d’aggravation de ce risque paraît très limité. Comme pour chaque projet éolien, une étude hydraulique permettra de caractériser ce risque et de définir si la situation s’aggraverait ou non avec la venue d’un parc éolien sur le plateau. Si tel était le cas, des mesures seraient mises en place afin de diminuer ce risque.’*

Eléments indique qu’à la suite des différentes étapes de concertation, plusieurs idées de mesures d’accompagnement sont ressorties.

L’équipe du projet propose aux membres du comité de pilotage de réfléchir à des mesures d’accompagnement de la commune sur différents sujets liés au patrimoine ainsi qu’au développement durable et la transition énergétique.

L’équipe du projet évoque le sujet du financement participatif pour les riverains du projet.

Eléments demande aux riverains présents lors de ce comité de pilotage s’ils souhaitent rester sur la liste des personnes pouvant être tirées au sort pour les prochains comités.

Mme Sandra FERREIRA ainsi que M Claude PREVOT indiquent qu’ils ne souhaitent pas rester dans cette liste, afin de laisser leurs places à d’autres personnes. M Sébastien FELL indique sa

volonté de rester dans celle-ci. Un tirage au sort sera effectué par la mairie de Pernant parmi les riverains souhaitant participer pour le prochain Comité de Pilotage.

**Actions à réaliser à la suite de ce 2<sup>ème</sup> Comité de Pilotage :**

- Envoi du présent compte rendu aux participants afin de valider son contenu avant la mise en ligne sur le site internet du projet et le site de la mairie ;
- Préparation de la visite du parc éolien de Leury ;
- Transmission des remarques des membres du comité de pilotage aux bureaux d'études concernés.